

## Université de Poitiers : « Nous devons revisiter le rythme de nos projets immobiliers »(V. Laval)



Virginie Laval, présidente de l'Université de Poitiers -  
© @DR



Écoutez cet article

Powered by Podle

00:00

00:00



« Nous avons été l'une des premières universités à avoir la dévolution du patrimoine. Compte tenu de l'inflation, qui vient augmenter le coût des travaux de rénovation dans la programmation pluriannuelle, nous sommes obligés d'aller puiser sur le fonds de roulement. Même si nous gardons le cap, cela nous amène à revisiter le rythme de nos projets immobiliers », déclare Virginie Laval, présidente de l'Université de Poitiers, à News Tank le 20/10/2023.

Elle estime que la non compensation totale des mesures Guerini est un « coup dur pour les universités, alors que le fonds de roulement, qui découle d'une gestion prudentielle de notre établissement, doit nous permettre d'investir pour s'engager dans la décarbonation ».

« Dans le cadre du plan de relance, six bâtiments ont été rénovés, dont le plus significatif est un gymnase multisports. Nous allons aussi installer des ombrières photovoltaïques sur les parkings du nouveau campus, en 2024; nous développons une chaufferie à biomasse sur le campus d'Angoulême. Cela représente 4 M€ d'investissement, qui, à terme, permettront de réduire la facture énergétique. »

« Depuis 2012, nous avons une dynamique pour organiser nos projets immobiliers sur le long terme. Nous avons ainsi récemment rénové la bibliothèque universitaire lettres et sciences sociales, qui sera inaugurée en novembre, et y avons fait émerger des espaces de vie pour nos étudiants, en tenant compte des besoins spécifiques de divers publics. Nous avons impulsé plusieurs projets structurants en matière de recherche : la plateforme Promété2 dans le domaine de l'ingénierie, qui sera inaugurée au printemps 2024, le pôle chimie ainsi que le campus santé en partenariat avec le CHU (Centre hospitalier universitaire). »

Ainsi, la rénovation bâtiminaire de l'université consiste à ce que tout « nouveau bâtiment produise plus d'énergie qu'il n'en consomme. »

## Projet Excellences Up Squared : « Nous entrons en vitesse de croisière »

La présidente de l'Université revient sur l'AAP (Appel à projets) Excellences qu'a remporté son établissement avec le projet Up Squared en vague 1 fin 2021. Il dispose d'une dotation de 16 M€ :

*« Nous entrons en vitesse de croisière. Ce projet a pour ambition de transformer l'université de Poitiers en université durable, où la durabilité est considérée aussi bien d'un point de vue humain, environnemental ou sociétal et en prise directe avec les besoins de la société et de ses territoires. »*

« Nous avons identifié les forces vives, les expertises scientifiques de l'université, pour répondre de manière interdisciplinaire à trois enjeux sociétaux majeurs, sous la forme d'objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU (Organisation des Nations Unies) :

- L'éducation de qualité (ODD 4),
- la ville et la communauté durable (ODD 11),
- la santé et le bien-être (ODD 3). »

### « Des AAP internes pour amener nos collègues à s'inscrire dans la dynamique »

L'université a procédé à des AAP internes pour amener les enseignants-chercheurs à s'inscrire dans la dynamique. « Cela crée une phase d'impulsion pour permettre l'émergence de recherche interdisciplinaire.

Nous avons procédé à deux vagues pour nos premiers projets en interne, dont les résultats témoignent de l'impulsion d'une dynamique déjà forte :

- La première, en mai 2022, avec 57 projets déposés pour 24 projets retenus, avec 10 à 15 k€ pour chacun d'entre eux sur 12 à 18 mois.
- Nous lançons le deuxième volet de nos AAP internes courant octobre, avec 10 à 30 k€ par projet sur 12 à 40 mois, avec des co-financements de thèses produites.

Il s'agit de faire en sorte que des chercheurs et E-C (enseignant(s)-chercheur(s)) de plusieurs laboratoires soient force de propositions pour répondre un enjeu de société. »

### Permettre le développement de coopérations entre les chercheurs dans la dynamique européenne

« Dans ce contexte, des moyens complémentaires ont été recherchés pour lancer des initiatives visant à financer des réseaux européens et à établir des dynamiques de collaboration entre chercheurs à l'échelle européenne, afin de concourir pour des appels à projets de grande envergure, tels que les ERC (European Research Council) », indique la présidente.

Ainsi, l'université a obtenu un financement de l'État dans la cadre du Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance), « afin de stimuler le développement de coopérations entre les chercheurs dans la dynamique européenne, permettant ainsi aux équipes de déposer des projets à l'échelle européenne (type ERC) pour accroître leur visibilité. »

« Bien que notre recherche interdisciplinaire soit riche, il est encore nécessaire de renforcer notre attractivité. Dans ce but, nous lançons dans un mois en partenariat avec Grand Poitiers, le CNRS et l'Inserm un dispositif d'accueil destiné à attirer et faciliter l'installation des chercheurs souhaitant rejoindre nos unités de recherche labellisées CNRS et Inserm. Grand Poitiers interviendra pour faciliter l'installation des chercheurs ou chercheuses et de leur famille (logement, école, etc.). »

## Précarité étudiante et droits différenciés

### Un service de guichet unique pour les étudiants

Virginie Laval « plaide pour une remise à plat de toutes les aides sociales existantes, avec un système de bourses plus juste, à destination des étudiants les plus précaires et aussi ceux des classes moyennes. »

Elle revient sur la tribune de 14 présidents d'université publiée dans Le Monde le 14/09, demandant une allocation universelle pour les étudiants.

*« Je n'ai pas signé la tribune. Je comprends ce cri, je pousse le même sur la précarité étudiante que l'on ressent encore plus à cause de l'inflation. »*

Un sujet que l'université prend « à bras le corps », dit-elle, notamment avec l'ouverture d'un système de guichet unique :

- « Un assistant social, de l'université ou du Crous, répond aux étudiants sur les questions d'aides sociales. Nous essayons

d'avoir des relais sur chacun de nos sites (Poitiers, Châtellerauld, Niort ou Segonzac où nous avons un master sur les vins et spiritueux), avec un numéro de téléphone unique pour un seul rendez-vous.

- Nous avons deux chargés de mission, un à Niort, un à Angoulême, qui se font les relais de notre VP étudiant et s'occupent de l'animation de ce réseau. »

« Le Crous est également présent sur tous nos sites ; nous rencontrons quelques difficultés en termes d'hébergement, mais, comparativement à d'autres universités, nous restons sur une ville abordable. S'il y a des difficultés individuelles, ce n'est pas la masse critique. »

En matière d'alimentation, l'université dispose d'une épicerie sociale, et propose la distribution de paniers bio à tarif préférentiel. « Au jardin botanique universitaire, les étudiants peuvent créer des jardins potagers et cultiver leurs légumes. »

### « Les étudiants étrangers qui arrivent ne sont pas une manne financière »

Au sujet de la mise en œuvre de frais différenciés pour les étudiants étrangers hors UE (Unités d'enseignement), Virgine Laval indique : « Nous n'avons pas eu à les appliquer. Nous sommes une université tournée vers l'international, avec 4 000 étudiants étrangers, 130 pays représentés, c'est un bain culturel pour nos étudiants. »

« Nous avons signé un grand nombre de conventions avec d'autres universités. Dans ce contexte, nous intégrons le fait que les internationaux payent les mêmes droits que les nationaux. Les étudiants qui arrivent ne sont pas une manne financière extraordinaire, il est délicat de demander à des étudiants de payer 2 700 € de droits pour une licence et 3 400 € pour un master. Le CA (Conseil d'administration) s'est positionné dans ce sens. »

## La démarche de l'université dans le cadre de la labellisation Saps (Sciences avec et pour la société)

« Notre stratégie vise à développer l'ensemble du «Carré de la Connaissance » identifié par l'Union européenne (recherche, formation, innovation, service à la société). En ce sens, la politique de recherche intègre le service à la société, en renforçant le lien entre la science et la société. Cette dimension est au cœur de notre politique institutionnelle, comme en témoigne notre labellisation Saps.»

Dans le cadre de cette stratégie, l'université :

- renforce son partenariat avec l'espace Mendès France (CCSTI (Centre de culture scientifique technique et industrielle)) afin de faciliter et valoriser l'intervention des chercheurs en médiation scientifique ;
- encourage l'innovation à travers des laboratoires communs, qui réunissent les connaissances académiques et industrielles ;
- vient d'ouvrir son 18<sup>e</sup> laboratoire commun, axé sur l'ingénierie de la sécurité incendie, nommé «Perf-ISI (Innovation stratégique industrielle) », en partenariat avec l'entreprise Efectis France, et soutenu par l'ANR (Agence nationale de la recherche)." »



### Université de Poitiers

L'Université de Poitiers est l'une des plus anciennes universités françaises. Elle a accédé aux RCE en 2010 et fait partie des trois ayant reçu la dévolution de son patrimoine, en 2011.

Catégorie : Universités

#### Adresse du siège

15, rue de l'Hôtel Dieu  
TSA 71117  
86073 Poitiers Cedex 9 France

### Général

Date de création

1431

Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère chargé de l'ESR
Implantations (dont siège)	Poitiers (siège), Châtelleraut, Niort, Angoulême, Royan
Missions et spécialités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit, économie, gestion ;</li> <li>• arts, lettres et langues ;</li> <li>• sciences humaines et sociales ;</li> <li>• sciences, technologies, santé ;</li> <li>• sciences et techniques des activités physiques et sportives.</li> </ul>
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sept unités de formation et de recherche (UFR) ;</li> <li>• une école d'ingénieurs : Ensi Poitiers ;</li> <li>• une Espé ;</li> <li>• cinq instituts ;</li> <li>• une fondation (4,4 M€ collectés entre 2009 et 2018).</li> </ul>
Présidence	Présidente : Virginie Laval (élue le 30/11/2020)

### Effectifs étudiants

2006-07	24 839
2007-08	23 862
2008-09	25 030
2009-10	25 558
2010-11	24 683
2011-12	24 425
2012-13	24 044
2013-14	24 971
2014-15	24 898
2015-16	26 093
2016-17	26 686
2017-18	27 523
2018-19	26 368
2019-20	29 664
2020-21	31 002

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

### Effectifs de doctorants contractuels

---

2021-22	192
2020-21	169
2019-20	157
2018-19	168
2017-18	134
2016-17	187
2015-16	56
2014-15	66
2013-14	171
2012-13	172

Source(s) : Open Data Mesri

### Effectifs E-C titulaires

---

2021-22	932
2020-21	946
2019-20	944
2018-19	932
2017-18	943
2016-17	954
2015-16	951
2014-15	966
2013-14	953
2012-13	948
2011-12	947
2010-11	958

Source(s) : Open Data Mesri

---

*Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.*

### Produits encaissables (M€)

---

Budget initial 2023	262,6 M€
---------------------	----------

2022	256,7 M€
2021	246,2 M€
2020	232,0 M€
2019	237,6 M€
2018	237,5 M€
2017	232,1 M€
2016	227,8 M€
2015	223 M€
2014	225,8 M€
2013	225,0 M€
2012	222,7 M€

Source(s) : Open data MESR

*Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.*

#### Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	211,8 M€
2022	201,4 M€
2021	194,4 M€
2020	190,4 M€
2019	187,8 M€
2018	186,0 M€
2017	183,8 M€
2016	181,2 M€
2015	178,0 M€
2014	176,9 M€
2013	174,2 M€
2012	170,1 M€
2011	171,1 M€

Source(s) : Open data MESR

#### Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	30,7
2022	108,1
2021	113,1
2020	94,3
2019	88,4
2018	77,2
2017	50,7
2016	57,8
2015	47,0
2014	46,6
2013	44,4
2012	34,5
2011	28,4

Source(s) : Open data MESR

---

#### Fonds de roulement en jours de charges décaissables

##### Résultats PIA

Excellences	Vague 1 (2017) : 16M€
NCU	Projet ELANS (2018) : 9,5M€
EUR	Vague 2 (2019) : 5,5M€ pour 1 projet
AMI Demoos (2021)	Projet Dem'Up : 5,75M€
AMI CMA	Vague 1 (2022) : 109381€ pour 1 projet

---

Fiche n° 1498, créée le 19/02/2014 à 11:42 - Màj le 28/04/2014 à 14:06

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »